

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 081-268102589-20240327-DELIB\_02\_202-BF



SÉANCE DU 27 mars 2024

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 7

Votants 8

Date de convocation :

21/03/2024

Date d'affichage :

21/03/2024

Numéro :

02/2024

Le 27 mars 2024 à dix-sept heures trente, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Vice-Présidente.

**Présents** : Bernard DELBRUEL – Françoise CHINCHOLLE – BRUNO BARDES – Nelly FACCA – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Josiane GALY – Nathalie JALBY.

**Absents excusés représentés** : Pierre CANAC (B.BARDES)

**Absentes excusées non représentées** : Françoise DAVIOT – Rose LUGAN.

**Absents non excusés** : Guy INTRAN – Pierrette RAMON.

**Secrétaire de séance** : Bruno BARDES

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU CCAS**

Madame la Présidente présente aux membres du conseil d'administration le compte administratif 2023 du CCAS comme suit :

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023	Restes à réaliser
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DÉPENSES		6 045,38 €	6 045,38 €	
RECETTES	8 453,64 €	2 000,00 €	10 453,64 €	
<b>Solde</b>	<b>8 453,43 €</b>	<b>- 4 045,38 €</b>	<b>4 408,26 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
RECETTES	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
<b>Solde</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

1. Section de fonctionnement :

Dépenses : 6 045,38 €

Recettes : 10 453,64 € dont 8 453,43 € d'excédent reporté

Soit un résultat de clôture de + 4 408,26 €

2. Section d'investissement :

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 € dont 0,00 € d'excédent reporté

Soit un résultat de clôture de + 0,00 €

La présentation détaillée du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Après avoir entendu le compte administratif 2023 du CCAS, Mme la Présidente quitte

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la nomenclature comptable M57

### APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **PROCÈDE** au vote du compte administratif du CCAS.
- **APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif du CCAS.
- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 du CCAS définitivement closes.

### DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Vice-Président,

**Bernard DELBRUEL**



Le secrétaire de séance,

**Bruno BARDES**

